

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

69097
Objet

Honoraires à
Maître SIRE :
Affaire Ateliers
MAXEVILLE -STUDAL

DATE DE CONVOCATION
21 juillet

DATE D'AFFICHAGE
26 juillet

Nombre de conseillers en exercice	24
Nombre de présents	18
Nombre de votants	19

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante neuf
le vingt cinq juillet à 19 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M Jean de LIPKOWSKI, Maire, Secrétaire d'Etat aux
Affaires Etrangères .

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, M. MATRAS, Melle FOUCHÉ
MM. BUJARD, LANUSSE, COLLE, BOUCHET, BETOUS, NAULIN, BROTREAU
REIX, BERLAND, TETARD, STIPAL, CAMBLONG, POUGET, GACHET,
NARTEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. VULTAGGIO par M. BOUCHET

Absents : MM. Mme BIDEAU, Dr. DOMEQ, VULTAGGIO, OSQUIGUIL,
BISCAYE, BOUDEY .

M TETARD Guy a été élu Secrétaire.

Par lettre du 4 juillet 1969, Maître SIRE, Avocat à la
Cour, sollicite le paiement de ses honoraires, pour avoir
représenté la Ville dans l'instance avec les Ateliers MAXEVILLE-
STUDAL, pour travaux au Palais des Congrès .

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la note d'honoraires présentée ,

DECIDE :

- de régler à Maître SIRE, 130, rue du Palais GALLIEN à BORDEAUX,
compte bancaire n° 91 694, à la Banque Nationale de Paris, la
somme de 1.000 F. (MILLE FRANCS)
- d'imputer la dépense correspondante au Chapitre 934 -665
du budget 1969 .

Fait et délibéré à ROYAN les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance .

Pour extrait conforme au registre ,

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,

Maurice MATRAS

APPROUVÉ

ROCHEFORT-SUR-MER, le

Le Sous-Préfet,

21 AOUT 1969



[Handwritten signature]

[Handwritten signature]
Maurice MATRAS

-2 AOUT 1969
COURRIER
N°